

INVITATION PRESSE

Annecy, le 17 mai 2021

Transports

Transport routier de marchandises: contrôles ciblés sur la fraude aux dispositifs anti-pollution

Le mardi 18 mai 2021 à 11h00, la Gendarmerie nationale et les contrôleurs des transports terrestres de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) conduiront une opération médiatisée de contrôle des transports de marchandises effectuées sur des poids-lourds.

Ce contrôle aura comme objectif particulier la détection de fraudes aux dispositifs anti-pollution dite « fraude à l'AdBlue », conformément aux objectifs du plan de protection de l'atmosphère de la vallée de l'Arve et son action 7.

En effet, pour des raisons principalement économiques, certains transporteurs neutralisent les dispositifs anti-pollution qui équipent leurs véhicules lourds récents soumis aux dernières normes Euro et génèrent ainsi des émissions polluantes excessives.

Chaque année la DREAL en Auvergne-Rhône-Alpes contrôle :

- environ 10 500 véhicules en bord de route par dont au moins 500 voient leur dispositif anti-pollution vérifié de manière approfondie
- environ 500 entreprises.

Ces contrôles sont une des composantes de la mission de régulation des transports routiers de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes dont les principaux objectifs sont :

- contribuer à la sécurité routière en s'assurant du respect des obligations de sécurité fixées par le code de la route (émissions de polluants, charges maximales admissibles des véhicules, permis de conduire,...) aussi bien pour les poids lourds et les véhicules de transports de voyageurs que pour les véhicules utilitaires légers ;
- assurer la régulation économique de la profession du transport routier, c'est-à-dire veiller à ce que les réglementations applicables soient respectées de tous, pour que les conditions de concurrence ne soient pas faussées ;
- faire respecter les conditions de travail dans le secteur des transports, en contrôlant notamment la déclaration effective des salariés.

Merci de vous accréditer par retour de mail.

Bureau de la représentation et de la communication de l'État

Rue du 30ème régiment d'infanterie,
BP 2332 74 034 - Annecy cedex
04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

Bureau de la représentation et de la communication de l'État

Rue du 30ème régiment d'infanterie,
BP 2332 74 034 - Annecy cedex
04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

